

# LES FEMMES AVOCATES EN QUELQUES CHIFFRES

## Statistiques du Barreau de Paris au 15/12/2009 :

- 10 614 femmes inscrites
- 10 470 hommes inscrits
- 477 femmes honoraires
- 835 hommes honoraires
- 64 femmes communautaires
- 100 hommes communautaires

## Chiffres issus de l'enquête Barreau de Paris réalisée en 2008

(source : *Avocat Profession Magazine*, novembre 2009)

- 70% des femmes éprouvent des difficultés dans l'exercice professionnel
- 50% estiment que ces difficultés sont liées à leur statut de femme
- plus de 50% ne peuvent concilier vie professionnelle et vie de famille
- 8 avocates sur 10 estiment qu'il y a de véritables différences entre les hommes et les femmes dans l'exercice professionnel
- 71 % des avocates ont été confrontées à des difficultés lors de leur grossesse (1 femme sur 5 a pris un congé maternité trop court)
- 25% des femmes n'ont pas pris de congé maternité et 7% ont été licenciées en fin de grossesse
- 1 avocate sur 2 envisage de quitter la profession pour être salariée ou exercer une autre activité, afin d'accéder à une autre qualité de vie

Le rapport de la Commission de l'exercice professionnel des femmes, du 26/9/2008, est téléchargeable sur le site du barreau de paris à l'adresse [www.avocatparis.org](http://www.avocatparis.org)

## Chiffres issus de l'Observatoire du CNB

**Décembre 2009 : « Démographie : une poussée démographique soutenue, une profession jeune et féminisée »**

- Au 1er janvier 2009, il y avait 50 314 avocats en France. « Les femmes ont largement contribué à la poussée démographique, elles représentent en 2009, 50,5% de l'effectif mais ce taux varie significativement d'un barreau à l'autre (de 23,5% à 68%) ». (voir les chiffres clés de l'observatoire pour 2009 à l'adresse : [www.cnb.avocat.fr](http://www.cnb.avocat.fr))

## **Décembre 2008 : « Le Barreau de Paris et les femmes sont les deux moteurs de la démographie »**

- de 2007 à 2008, les femmes ont contribué pour 79,7 % à l'augmentation globale de l'effectif (555 femmes supplémentaires contre 141 hommes) (voir les chiffres clés de l'observatoire pour 2008 à l'adresse [www.cnb.avocat.fr](http://www.cnb.avocat.fr))

« **Avocats, faits et chiffres, une profession qui avance** » (voir le rapport 2<sup>o</sup> édition 2008, P23 à 26, téléchargeable à l'adresse [www.cnb.avocat.fr](http://www.cnb.avocat.fr))

### **Chiffres cités dans l'article d' Avocat Profession Magazine**, de novembre 2009 :

- dans certains barreaux, il y a + de 60% de femmes
- dans les écoles de formation du barreau, 7 avocats sur/ 10 sont des femmes
- au Conseil de l'Ordre à Paris, il y a 40 % de femmes
- dans les 110 cabinets d'affaires parisiens, 20% des associés sont des femmes
- après 6ans d'exercice, 1 femme sur 3 quitte la profession
- l'effectif des femmes a augmenté de 51% en 9 ans (et pour les hommes de 23%)
- après 10 ans d'exercice, le revenu moyen est de 120 000 euros pour un homme et de 60 000 euros pour une femme (avec un écart dès la 4<sup>o</sup> année)